

Mise en place d'une démarche régionale de recherche-action

Processus et apprentissages

*Bien vieillir
chez soi*

RECHERCHE-ACTION



Table des matières

Mise en contexte _____ 1

Introduction _____ 2

Vue d'ensemble, principaux défis et conditions gagnantes _____ 4

Phase préliminaire | Mobilisation des partenaires régionaux et orientation de la démarche régionale

Mobilisation régionale vers la création d'un comité directeur _____ 6

Intentions de la démarche et approche de recherche-action _____ 8

Phase 1 | Mise en place de la démarche et orientation de la programmation

Embauche de deux personnes-ressources dédiées à la démarche _____ 10

Cueillette de données et priorisation des moyens _____ 11

Structuration de la démarche _____ 14

Phase 2 | Mobilisation des comités de pilotage et élaboration des projets

Formation des comités de pilotage _____ 17

Coconstruction des projets de recherche-action _____ 19

Validation des projets et ententes de financement _____ 22

Conclusion _____ 24

Acronymes

CISSS du Bas-Saint-Laurent

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Consortium InterS4

Consortium Interrégional de Savoirs en Santé et Services sociaux INTERS4

CRDBSL

Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent

MRC

Municipalité régionale de comté

TCABSL

Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent

TREMBSL

Table régionale des élu-es du Bas-Saint-Laurent

UQAR

Université du Québec à Rimouski

La démarche *Bien vieillir chez soi* est réalisée en grande partie grâce au soutien financier de la Fondation Mirella et Lino Saputo. De plus, elle est partie prenante de l'*Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent 2023-2026*.

Rédaction : Ludovic Décoret, consultant en évaluation de programme

Comité de lecture : Hironnelle Varady-Szabo et Annie Lachance, agentes de recherche et de développement, CRDBSL

Photos couverture : Gino Caron et Sophie Jean

Graphisme : Stéphanie Beaudoin - conception graphique

Pour citer ce document :

Décoret, L. 2024. Mise en place d'une démarche régionale de recherche-action : processus et apprentissages. Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent, 24 p.

Date : Février 2024

Mise en contexte

Ce document s'adresse à toutes les personnes décideuses et intervenantes de régions et territoires du Québec qui souhaitent en savoir plus sur le processus de mise en place de la démarche de recherche-action *Bien vieillir chez soi*.

Les partenaires du comité directeur souhaitent partager leurs apprentissages et les conditions gagnantes qui ont permis de mettre en place *Bien vieillir chez soi*. Ce document présente un point de vue rétrospectif sur l'initiation et les deux premières phases de déploiement de la démarche, de ses balbutiements jusqu'au lancement de la programmation de recherche-action.

Ce document est complémentaire à ceux présentés sur le site internet de la recherche-action :

vieillirchezsoi-bsl.org

La démarche *Bien vieillir chez soi* est le fruit d'un leadership professionnel et de structures organisationnelles propres à la région du Bas-Saint-Laurent. Ce document n'est donc pas un guide. Il vise à favoriser un transfert de connaissances du processus qui a soutenu la mobilisation intersectorielle régionale et l'élaboration de la programmation de recherche-action. En espérant que cela puisse servir à d'autres organisations et personnes dans leurs actions pour soutenir un meilleur « vieillir chez soi » des personnes âgées au Québec.

**Dans le cadre de la présente recherche-action,
le concept de « vieillir chez soi » est abordé comme étant :**

**« la capacité des personnes âgées à vivre dans leurs propres
logement et communauté en toute sécurité,
de façon autonome et confortablement, indépendamment de l'âge,
du revenu ou du niveau de capacités intrinsèques »¹.**

**Le terme « vieillir chez soi » exprime une vision globale
du bien-être physique et psychosocial de la personne
dans son environnement.**

¹ Organisation mondiale de la santé. 2016. Rapport mondial sur le vieillissement et la santé, 42 p.

Introduction

La recherche-action *Bien vieillir chez soi* a pour objectif de permettre aux personnes âgées de vivre à domicile et dans leur communauté le plus longtemps possible, et ce, par l'innovation et l'adaptation de l'offre de services². Cette démarche régionale représente un travail collectif et intersectoriel se basant sur les besoins des personnes âgées du Bas-Saint-Laurent. Elle mobilise des ressources, des expertises et des réseaux sous l'enseigne d'une programmation de recherche-action.

EFFETS VISÉS À LONG TERME

- La mise en œuvre de solutions aux enjeux du « vieillir chez soi » au Bas-Saint-Laurent;
- Une bonification de l'offre de services intersectorielle permettant aux personnes âgées de mieux vivre à domicile;
- Une mobilisation accrue de partenaires locaux et régionaux;
- Un meilleur arrimage entre les organisations institutionnelles, municipales et communautaires, à l'échelle territoriale et régionale;
- L'appropriation des connaissances issues de la recherche-action par les milieux;
- Le développement des capacités des parties prenantes par l'approche de recherche-action.

De 2019 à 2021, une démarche intersectorielle régionale a émergé et s'est penchée sur les enjeux du « vieillir chez soi » propres au Bas-Saint-Laurent. Elle a mené à une programmation comprenant huit projets de recherche-action autonomes. Chacun des projets a été coconstruit pendant l'année 2022 par un comité de pilotage regroupant trois types de partenaires : chercheur-es, représentant-es d'organisations, expert-es de vécu. Ces projets seront réalisés à partir du printemps 2023, pour une période de 3 ans.

La structure organisationnelle de la démarche a trois composantes :

Un comité directeur régional

qui a pour mandat de chapeauter la démarche en l'orientant et en assurant sa gestion

Le CRDBSL

qui a pour mandat la coordination de la démarche

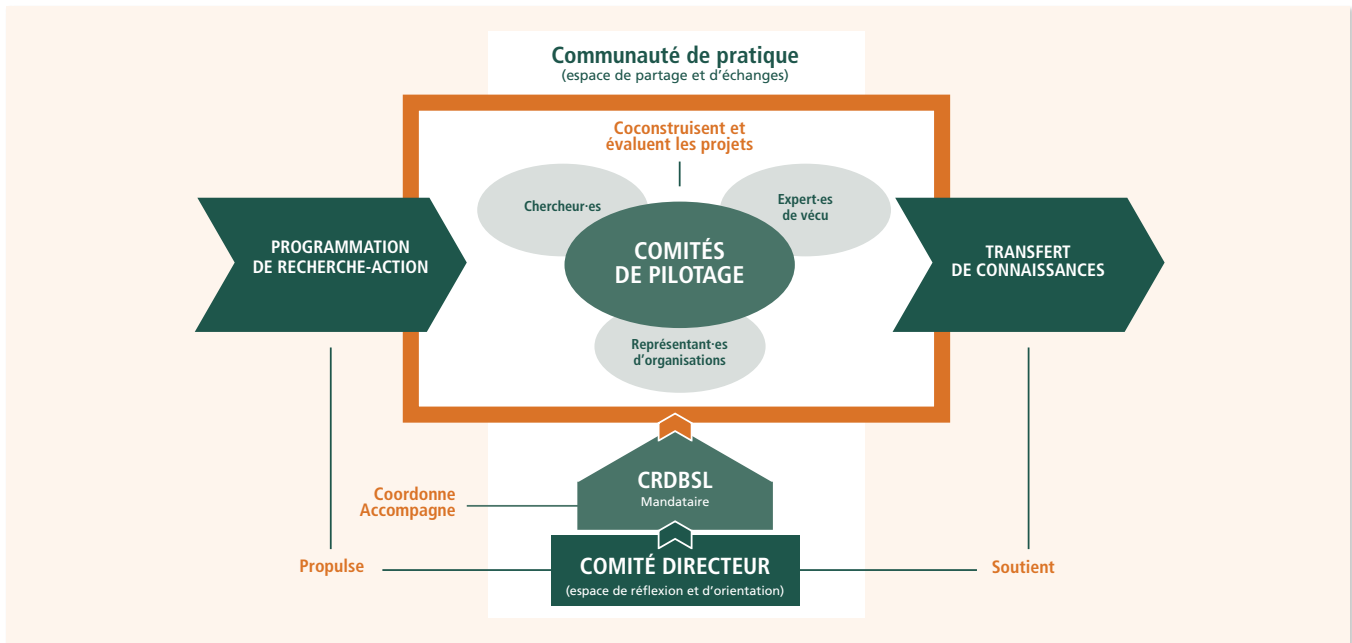
Les comités de pilotage

qui ont comme responsabilités de coconstruire et de réaliser les projets de recherche-action

Afin d'assurer la coordination de la démarche, le mandataire a engagé deux agentes de recherche et de développement en innovation sociale. Celles-ci accompagnent la démarche régionale et la réalisation de la programmation de recherche-action, pour en faciliter la planification et la mise en œuvre.

² Site internet de la démarche *Bien Vieillir chez soi* : <https://vieillirchezsoi-bsl.org/>.

Structure organisationnelle de la démarche de recherche-action



La démarche *Bien vieillir chez soi* se découpe en quatre phases :

Phase préliminaire

Mobilisation des partenaires régionaux et orientation de la démarche

Phase 1

Mise en place de la démarche et orientation de la programmation

Phase 2

Mobilisation des comités de pilotage et élaboration des projets

Phase 3

Réalisation de la programmation de recherche-action et transfert de connaissances

Les principales étapes de la phase préparatoire et des phases 1 et 2 seront détaillées en couvrant ces points : historique, éléments clés, conditions gagnantes et défis. La dernière phase sera documentée et présentée après sa réalisation en 2026.

Au moment de la rédaction de ce document, la **programmation avec les huit projets de recherche-action** venait d'être lancée, en avril 2023. La démarche avait donc déjà trois ans et demi d'ancienneté. Revenir sur ce processus grâce à l'évaluation évolutive a été l'occasion de se questionner sur les conditions gagnantes et les défis de la démarche *Bien vieillir chez soi* pour en tirer des apprentissages et ainsi l'améliorer.

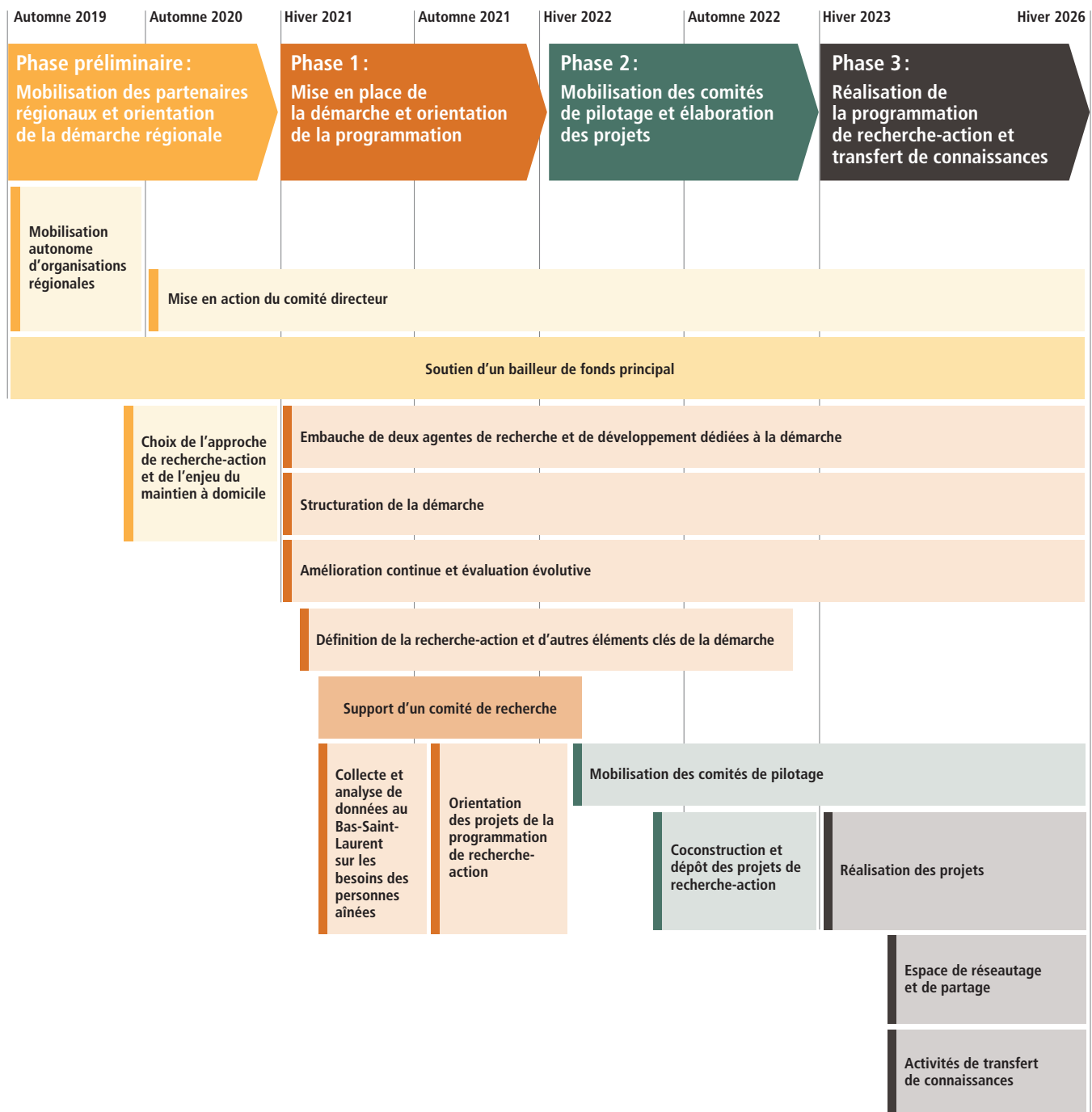
Plusieurs sources d'information ont servi de soutien aux informations du présent document

- Les données récoltées dans le cadre de l'évaluation évolutive, de juin 2022 à juin 2023 :
 - 10 entretiens semi-dirigés (comité directeur, comité de recherche, agentes de recherche et de développement);
 - 52 questionnaires auto-administrés (membres des comités de pilotage);
 - Rencontres de bilan des avancées de chacun des comités de pilotage;
 - Des entretiens et des sessions de travail collaboratif avec les deux agentes de recherche et de développement.
- Tous les documents publics et internes de *Bien vieillir chez soi*.

Vue d'ensemble, principaux défis et conditions gagnantes

Le schéma suivant illustre les éléments clés mis en place lors de chacune des phases de la démarche *Bien vieillir chez soi* pour une durée définie ou en continu. Une description détaillée de chacune des phases préliminaire, 1 et 2 est présentée dans la suite du document.

Vue d'ensemble des éléments clés de la mise en place de la démarche



Principales conditions gagnantes et défis rencontrés

	Phase préliminaire : Mobilisation des partenaires régionaux et orientation de la démarche régionale	Phase 1 : Mise en place de la démarche et orientation de la programmation	Phase 2 : Mobilisation des comités de pilotage et élaboration des projets
CONDITIONS GAGNANTES	<ul style="list-style-type: none"> A. Leadership d'organisations régionales pour favoriser des actions concrètes et structurantes. B. Volonté des partenaires de favoriser le développement de services innovants et structurants pour permettre aux personnes âgées de bien vieillir chez elles. C. Perspective de soutien financier d'un bailleur de fonds principal, qui contribue à activer des partenariats. D. Création d'un comité directeur régional rassemblant plusieurs réseaux et organisations clés. E. Idéation en vue d'une démarche à l'image de l'ensemble des réalités du territoire bas-laurentien. F. Adoption d'une approche de recherche-action, un processus de coconstruction pour mettre en place des services tout en créant de la connaissance. G. Choix d'impliquer des personnes expertes de vécu pour intégrer la réalité de personnes âgées (et proches aidantes) en continu. H. Identification d'un mandataire régional ayant la capacité de mobiliser plusieurs organisations et réseaux, d'impliquer les ressources humaines nécessaires et d'assurer la fiducie régionale. 	<ul style="list-style-type: none"> A. Embauche de deux agentes régionales de recherche et de développement dédiées au projet. B. Mise en place d'un comité de recherche pour traiter des aspects scientifiques. C. Réalisation d'une revue de littérature exploratoire permettant l'identification de sept thématiques propres au <i>Bien vieillir chez soi</i>. D. Démarche rigoureuse de collecte et d'analyse de données bas-laurentiennes pour mieux connaître les réalités et besoins des personnes âgées. E. Élaboration d'un cadre de référence rassemblant les balises liées à la gouvernance, à l'approche et à la programmation de recherche-action. F. Présence d'une intention d'amélioration continue dès le début de la phase 1, appuyée par une démarche d'évaluation évolutive. G. Accès à un financement important pour la réalisation des projets. 	<ul style="list-style-type: none"> A. Mobilisation de partenaires concernés et motivés par les orientations pour former les comités de pilotage. B. Stratégies de recrutement adaptées à chaque partenaire : représentant-es d'organisation, expert-es de vécu, chercheur-es. C. Développement d'un cadre de reconnaissance de la participation des expert-es de vécu. D. Grande implication de l'ensemble des membres des comités de pilotage au cours de l'élaboration des projets de recherche-action. E. Processus clair d'analyse des projets : grille d'analyse explicite et critères d'évaluation communiqués aux comités de pilotage. F. Accompagnement continu des comités de pilotage par le comité directeur, via les agentes régionales. G. Agilité des modes de rencontre (présentiel, virtuel ou hybride) pour favoriser la participation. H. Financement des projets facilitant le recrutement des chercheurs et représentants d'organismes.
DÉFIS	<ul style="list-style-type: none"> A. Pas encore de ressources dédiées à la démarche, ce qui a demandé un investissement important des partenaires régionaux. B. Appropriation de l'approche de recherche-action par certains partenaires régionaux. 	<ul style="list-style-type: none"> A. Structuration d'une démarche d'envergure qui prend plus de temps que prévu. B. Démarche qui s'est clarifiée au fur et à mesure des discussions, ce qui demande du temps et une tolérance à « naviguer dans le flou ». C. Échéancier serré, avec de nombreuses tâches à réaliser dans de courts délais. D. Méthodologie pour prioriser en fonction des besoins, des innovations et du potentiel d'implantation au Bas-Saint-Laurent. E. Approche de recherche-action qui demande une bonne clarification des rôles de chacun et une structure adaptée. F. Bien arrimer la vitesse de la recherche et de l'action. 	<ul style="list-style-type: none"> A. Rôles difficiles à bien définir lors du recrutement. B. Recrutement des expert-es de vécu (disponibilité, compréhension de la posture, technologies, etc.). C. Recrutement des chercheur-es (intérêt pour la recherche-action, le thème et le territoire du Bas-Saint-Laurent). D. Appropriation de l'approche de recherche-action et des concepts clés par les comités de pilotage demandant plus d'accompagnement que prévu. E. Différences de cultures organisationnelles et de postures (action, recherche et expertise de vécu). F. Maintien d'un équilibre entre l'action et la recherche dans le processus d'idéation. G. Veille pour que les travaux des comités autonomes respectent les orientations de départ. H. Émergence d'enjeux imprévus au fur et à mesure de l'élaboration des projets et des ententes de financement, entraînant des délais parfois importants.

La démarche *Bien vieillir chez soi* est issue d'une mobilisation spontanée de plusieurs partenaires régionaux au Bas-Saint-Laurent. D'octobre 2019 à décembre 2020, les partenaires régionaux ont pris le temps de poser les bases de leurs travaux, soit de consolider leur mobilisation jusqu'à la création d'un comité directeur régional et décider collectivement de la mise en place d'une programmation de recherche-action.

Mobilisation régionale vers la création d'un comité directeur

Le colloque « Bien vieillir à Rimouski-Neigette » est identifié comme le point de départ de la démarche. Cet événement, tenu les 17 et 18 octobre 2019 à l'initiative du député de Rimouski et du Carrefour 50 ans et plus, a rassemblé plus de 200 personnes pour échanger sur les besoins et les attentes des personnes âgées concernant le vieillissement dans leur région. Les objectifs de ce colloque étaient de³ « prendre conscience de l'impact du vieillissement de la population sur la société », ainsi que de « formuler les stratégies de développement et d'aménagement autour de la réalité des personnes âgées ».

En plus de l'engouement créé, le colloque a permis la rencontre de plusieurs représentants d'organisations régionales, soit le CISSS du Bas-Saint-Laurent, l'UQAR, le député de Rimouski et la représentante de la Fondation Mirella et Lino Saputo. Ensemble, ils ont convenu que l'impulsion du colloque devait continuer et se transformer en actions concrètes et structurantes pour les personnes âgées de la région. La Fondation Mirella et Lino Saputo a signifié son intérêt pour soutenir la réalisation de projets concrets découlant de la mobilisation naissante, si cela apportait des changements réels pour les personnes âgées.

Le leadership des organisations présentes, encouragé par la perspective d'obtenir un soutien financier, a permis de transformer l'élan du colloque en démarche intersectorielle régionale.

Au courant de l'année 2020, d'autres organisations régionales se sont associées jusqu'à la création d'un comité directeur à l'automne 2020.

Voici la composition de l'époque :

- La direction du soutien à l'autonomie des personnes âgées du CISSS du Bas-Saint-Laurent
- L'UQAR
- Le député de Rimouski
- La TCABSL
- La TREMBSL
- Le CRDBSL

Ensemble, ces organisations ont conjointement déposé un projet à la Fondation Mirella et Lino Saputo qui s'intitulait « Recherche-action pour le maintien à domicile des aînés et la vitalité des communautés du Bas-Saint-Laurent ».

Depuis sa création, le comité directeur voit à la gouvernance de la démarche de recherche-action *Bien vieillir chez soi*. Il en détermine les visées, facilite les liens avec les organisations régionales et provinciales, soutient le déploiement du transfert de connaissances et de l'évaluation évolutive. Le comité directeur a œuvré à mobiliser les ressources nécessaires à l'essor de la programmation de recherche-action⁴. Celui-ci a aussi donné les orientations de départ aux projets menés par les comités de pilotage qui font partie de la programmation de recherche-action (ce qui sera vu plus en détail dans les phases 1 et 2).

³ Rapport du colloque « Bien vieillir à Rimouski-Neigette ». Disponible sur internet : <https://www.carrefour50.com/nouvelle/rapport-du-colloque-bien-vieillir-rimouski-neigette> [consulté le 8 août 2023].

⁴ Cadre de référence de la démarche *Bien vieillir chez soi*, 19 p.

Les partenaires ont mandaté le CRDBSL pour assurer la coordination de la démarche *Bien vieillir chez soi*. Le CRDBSL « est un organisme de concertation et de planification dont la mission est de promouvoir et de soutenir le développement économique, social et culturel du Bas-Saint-Laurent »⁵. Bien qu'associé au monde municipal, le CRDBSL est reconnu pour son leadership rassembleur et neutre entre plusieurs réseaux.

Dès le début de la démarche, l'implication de la Fondation Mirella et Lino Saputo a été facilitante, car ouverte à l'innovation et donnant ainsi de l'importance à la qualité du lien développé. La relation de confiance s'est rapidement installée avec le comité directeur. Tout en soutenant financièrement le projet, la Fondation Mirella et Lino Saputo a souligné son intérêt à ce que la démarche puisse servir à d'autres régions au Québec.

CONDITIONS GAGNANTES

- Réalisation d'un colloque mobilisateur autour des réalités et besoins des personnes âgées;
- Leadership d'organisations régionales pour transformer l'impulsion du colloque en démarche régionale concrète;
- Attitude ouverte et volonté de trouver une voix commune entre les partenaires;
- Volonté politique forte de mettre en place une telle démarche (député, TREMBSL);
- Reconnaissance de l'importance de la dimension intersectorielle pour aborder les défis de la question du « vieillir chez soi »;
- Réactivation du partenariat régional concernant les besoins des personnes âgées et l'enjeu du vieillissement de la population;
- Création d'un comité directeur régional rassemblant plusieurs réseaux et organisations clés autour d'un but commun, celui d'améliorer les services offerts aux personnes âgées qui vivent à domicile;
- Identification d'un mandataire régional, le CRDBSL, ayant la capacité de mobiliser plusieurs organisations et réseaux, d'impliquer les ressources humaines nécessaires et d'assurer la confiance régionale;
- Perspective de soutien financier d'un bailleur de fonds principal, qui contribue fortement à activer des partenariats;
- Intérêt personnel partagé au sein du comité pour les enjeux du « vieillir chez soi »;
- Ouverture et facilité de communication avec le bailleur de fonds principal.

DÉFIS

- Idéation et rédaction d'un projet partenarial dans un contexte de COVID-19;
- Pas encore de ressources dédiées à la démarche, ce qui a demandé un investissement important des partenaires.

⁵ Mission du CRDBSL. Disponible sur internet : <https://www.crdbsl.org/a-propos/mission.html> [consulté le 8 août 2023].

Intentions de la démarche et approche de recherche-action

En parallèle de la structuration de la gouvernance de la démarche, les partenaires ont clarifié leurs intentions principales pour la démarche *Bien vieillir chez soi*, ce qui leur a permis de choisir l'approche qui leur semblait adéquate à mettre en place jusqu'en 2026.

Plusieurs intentions furent clarifiées dès le départ :

- Mettre en place une démarche régionale, qui a un impact global pour toute la région et non pour un seul territoire de MRC au Bas-Saint-Laurent;
- Favoriser une mise en action concrète auprès des personnes âgées;
- Prendre en compte les réalités rurales du Bas-Saint-Laurent et s'assurer de les rejoindre;
- Impliquer le monde de la recherche afin d'utiliser les connaissances pour innover dans les services;
- Se baser sur l'innovation pour créer des projets novateurs répondant aux besoins des personnes âgées;
- Permettre un transfert des connaissances acquises tout au long du développement des projets;
- Impliquer plusieurs organisations pour agir de manière intersectorielle.

Afin de transformer ces intentions en démarche concrète, les partenaires du comité directeur ont choisi de développer une démarche partenariale intégrant une programmation de recherche-action. Le choix a été fait de baser la démarche et la programmation de recherche sur la documentation des constats concernant les services permettant aux personnes âgées de rester à domicile et dans leur communauté. La recherche-action présentait des avantages importants pour répondre de manière innovante aux besoins des personnes âgées.

La recherche-action partenariale implique la présence de chercheurs et de partenaires (praticiens, décideurs et/ou citoyens) dans la coconstruction du projet et des connaissances, et ce, dès le début du projet (Larivière et al., 2014, Fortin et al., 2017). Cette approche combine les savoirs et les méthodes qui appartiennent autant aux chercheurs qu'aux partenaires afin de penser un projet qui est pertinent à la fois pour le milieu académique et pour le milieu pratique (Fortin et al., 2017). La recherche-action demande une coconstruction des projets entre différentes parties impliquées par rapport à d'autres démarches de ce type au Bas-Saint-Laurent; la nouveauté a consisté en l'ajout du milieu de la recherche dans le processus pour créer de la connaissance.

Voici les balises reliées au concept de recherche-action qui ont guidé les travaux :

- Les expériences et expertises des différents partenaires sont reconnues et valorisées, principalement celles des personnes expertes de vécu, des personnes chercheuses et des personnes-ressources représentant des organisations;
- La démarche et les résultats sont pertinents pour les personnes âgées, la connaissance scientifique, les organisations bas-laurentiennes et les communautés;
- Les connaissances et méthodes des partenaires sont mises en commun et partagées;
- Les membres du comité de pilotage coconstruisent et réalisent les projets ensemble;
- Les résultats sont pris en compte et réinvestis au fil de l'avancement du projet.

Les partenaires ont tout de même souligné des préoccupations à l'égard de l'approche de recherche-action :

- S'assurer du bon équilibre entre l'aspect recherche et l'aspect action;
- Prendre soin de l'accueil des projets par certaines organisations moins familières avec l'aspect recherche de la démarche;
- Bien définir les rôles des différentes personnes participant aux projets de recherche-action;
- Faire attention à une vision « *top down* » de la démarche et à l'impression qu'un niveau régional impose des projets au niveau local.

CONDITIONS GAGNANTES

- Volonté d'amener les réflexions à un niveau régional;
- Idéation en vue d'une démarche à l'image de l'ensemble des réalités du territoire bas-laurentien;
- Rejoindre les milieux ruraux et non uniquement les centres urbains;
- Volonté des partenaires de favoriser le développement de services innovants et structurants pour le maintien des personnes âgées à domicile;
- Présence d'organisations ayant l'habitude et de l'intérêt pour la recherche;
- Volonté de baser les décisions sur des connaissances;
- Adoption d'une approche de recherche-action pour coconstruire des projets structurants et innovants tout en créant de la connaissance;
- Choix d'impliquer plusieurs organisations de différents secteurs pour agir de manière intersectorielle;
- Choix d'impliquer des personnes expertes de vécu, âgées ou proches aidantes, pour intégrer la réalité de personnes âgées (et proches aidantes) tout le long du processus.

DÉFIS

- Processus d'appropriation de l'approche de recherche-action par certains partenaires régionaux et locaux qui ne sont pas familiers avec cette façon de faire, en particulier pour l'aspect recherche;
- Maintien d'un équilibre entre la recherche et le développement ou l'amélioration du service direct auprès des personnes âgées.

Phase 1 | Mise en place de la démarche et orientation de la programmation

La phase 1, s'étalant de janvier 2021 à mars 2022, a vu le recrutement de deux agentes de recherche et de développement, la mise en place d'un comité de recherche, une collecte de données sur les besoins des personnes âgées au Bas-Saint-Laurent, une priorisation des orientations de la programmation de recherche-action et la structuration d'éléments clés de la démarche.

Embauche de deux personnes-ressources dédiées à la démarche

Le soutien financier de la Fondation Mirella et Lino Saputo a permis au comité directeur, par l'entremise du CRDBSL, d'embaucher en février 2021 deux agentes de recherche et de développement en innovation sociale.

Pour ce type de mandat, le profil souhaité comportait entre autres les éléments suivants: une familiarité avec le monde de la recherche, une expérience de mandats en lien avec les personnes âgées et une expérience d'accompagnement de démarches intersectorielles.

Les deux agentes de recherche et de développement ont les mandats suivants⁶:

- Veiller au développement et au respect des visées, des fondements et du fonctionnement établis;
- Assurer la liaison entre les différents partenaires de la démarche, principalement le comité directeur et les comités de pilotage;
- Assurer l'animation du comité directeur et la coordination de la programmation;
- Soutenir les comités de pilotage, suivant leurs besoins spécifiques;
- Mobiliser les organisations et personnes au sein de comités et soutenir l'arrimage des différentes parties impliquées;
- Assurer le suivi des activités et dépenses convenues par ententes avec des organisations dans le cadre de la démarche;
- Planifier les étapes et échéanciers de la démarche et produire les documents nécessaires au suivi de son avancement;
- Planifier et réaliser l'évaluation de la démarche régionale et assurer le suivi des actions qui en découlent;
- Assurer le rayonnement de la démarche en créant des outils et en réalisant une stratégie de communication.

Le fait que les deux ressources étaient dédiées exclusivement à *Bien vieillir chez soi* a été extrêmement facilitant pour l'ensemble de la démarche.

Les rencontres du comité directeur ont eu lieu toutes les trois semaines lors de cette phase. Les agentes s'assuraient de préparer des propositions pour servir de base de discussions. Cela a permis de maximiser les rencontres du comité qui représentaient un espace de discussion et de collaboration permettant d'arriver rapidement à un consensus. Les décisions collectives ont favorisé un réel sentiment d'être partie prenante chez les membres du comité directeur.

En dehors des rencontres du comité directeur, les deux ressources ont pu compter sur le soutien de ses membres:

- Des rencontres de suivi régulières avec la direction du mandataire;
- Une formation sur le courtage de connaissances avec le Consortium InterS4;
- La libération d'une agente de planification, de programmation et de recherche de la direction du Soutien à l'autonomie des personnes âgées du CISSS du Bas-Saint-Laurent pour aider dans certaines tâches et faire la liaison avec les personnes-ressources nécessaires au sein du réseau de la santé et des services sociaux;
- La mise en place d'un comité de recherche (spécifié dans la section suivante);
- L'accès facilité à des informations des organisations membres du comité directeur.

⁶ Cadre de référence de la démarche *Bien vieillir chez soi*, 19 p.

CONDITIONS GAGNANTES

- Embauche de deux agentes de recherche et de développement dédiées au projet, ce qui a permis une avancée considérable des travaux et un travail d'équipe;
- Obtention d'un financement pour l'embauche de deux ressources;
- Expériences des ressources en recherche, en démarche partenariale multisectorielle et dans le travail auprès des personnes âgées, ce qui a facilité l'appropriation de la démarche;
- Soutien des deux ressources par les organisations impliquées dans le comité directeur.

DÉFIS

- Mandat complexe, qui demande de structurer la démarche au fur et à mesure de son développement;
- Échéancier serré, avec de nombreuses tâches à réaliser dans un court laps de temps.

Cueillette de données et priorisation des moyens

La phase 1 a été consacrée en grande partie à la réalisation d'une cueillette de données au Bas-Saint-Laurent pour valider les besoins des personnes âgées de la région et faire une recension d'initiatives innovantes.

Trois questions ont permis d'axer toute la collecte de données et l'analyse des résultats:

1. Quels sont les éléments qui influencent le « vieillir chez soi » au Bas-Saint-Laurent ?
2. Comment sont structurés les services et environnements favorables pour soutenir le « vieillir chez soi » dans l'ensemble des MRC du Bas-Saint-Laurent ?
3. Quelles sont les pratiques innovantes d'ici et d'ailleurs qui permettent d'adapter les services et environnements pour un meilleur « vieillir chez soi » ?

Pour structurer cette étape, un comité de recherche a été mis en place.

Il était composé de :

- Deux chercheuses de l'UQAR;
- La direction du Consortium InterS4;
- Une agente de planification, de programmation et de recherche du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Décisionnel



Opérationnel



Phase 1 | Mise en place de la démarche et orientation de la programmation

Le comité de recherche décidait des aspects méthodologiques de la recherche, comme la collecte de données et la recension des initiatives innovantes. Le comité s'est réuni toutes les trois semaines pendant la phase intensive de collecte de données. Une communication constante entre le comité de recherche et le comité directeur a permis d'assurer de la cohérence globale entre les idées de tous les membres et de bien coordonner la vitesse de la recherche et le développement de la démarche *Bien vieillir chez soi*.

Ce comité de recherche a été « le liant » avec le monde de la recherche et a grandement facilité la structuration du projet pour correspondre aux critères du domaine scientifique.

Avec le soutien du comité de recherche, la méthodologie pour la cueillette de données a été soumise aux comités d'éthique du CISSS du Bas-Saint-Laurent et de l'UQAR, qui ont approuvé l'étude. Elle s'est réalisée selon **la méthodologie suivante**:

Méthode	Échantillon
Revue exploratoire de la littérature	Lecture de 59 documents (littérature scientifique et grise), faisant ressortir sept thématiques principales du « vieillir chez soi » : <ul style="list-style-type: none"> • Habitation; • Soutien à domicile; • Services de proximité; • Transport et mobilité active; • Participation sociale et loisirs; • Proche aidance; • Connaissance des services.
Groupe de discussion par visioconférence	83 personnes ont participé à huit groupes de discussion : intervenant-es membres d'une des huit tables de concertation territoriale âgées présentes dans chaque MRC.
Questionnaires en ligne	60 questionnaires complétés par les organisations membres des tables de concertation territoriales.
Entrevues individuelles	25 entrevues téléphoniques auprès de personnes âgées ou proches aidantes.

La réalisation de ces collectes de données (groupes de discussion, questionnaires et entrevues) a permis de confirmer les observations déjà présentes dans la littérature scientifique et grise et ce qui a été observé par les professionnels sur le terrain. L'analyse des données a permis de faire ressortir 30 constats principaux. Les résultats ont été présentés sous la forme de **sept fiches thématiques**.

Un **répertoire d'initiatives innovantes** en lien avec les sept thématiques identifiées a également été réalisé par une démarche d'envoi d'un questionnaire. 98 initiatives québécoises et 31 initiatives canadiennes ou internationales ont été répertoriées.

Les collectes et l'analyse de données ont permis aux membres du comité directeur de prioriser les objets de travail qui composerait la programma-

tion de recherche-action et mènerait à des services innovants auprès des personnes âgées. Pour cela, le comité directeur a commencé par prioriser 13 constats parmi les 30 dégagés lors de l'analyse de données. Il s'est ensuite inspiré du répertoire des pratiques innovantes pour prioriser des moyens d'innover.

À la fin de cette étape, il n'était plus pertinent de maintenir le comité de recherche en parallèle au comité directeur. Les deux comités ont donc été fusionnés, pour ne conserver que le comité directeur. Deux membres du comité de recherche ont rejoint le comité directeur, afin de garder certaines préoccupations en lien avec l'aspect recherche.

À la fin de la phase 1, 10 moyens ont été priorisés, mais seulement huit ont finalement été retenus.

Voici la liste des moyens priorités :

MOYENS RETENUS

Paramédecine communautaire	Plateforme numérique – service de répit	Accompagnement transport
Soutien au processus d'adaptation du domicile	Offre de services d'aide aux menus travaux	Modèle d'habitation durable en milieu rural
Offre de services de répit flexible	Clinique mobile de santé en ruralité	

CONDITIONS GAGNANTES

- Thématiques et constats appuyés sur de la connaissance et pouvant servir de base à une démarche similaire;
- Réalisation d'une revue de littérature permettant l'identification de sept thématiques correspondant bien aux défis reliés au « vieillir chez soi »;
- Mise en place d'un comité de recherche pour s'occuper des aspects scientifiques;
- Démarche de collecte et d'analyse rigoureuse, basée sur une méthodologie de recherche, pour valider les besoins des personnes âgées concernant le « vieillir chez soi »;
- Accréditation éthique auprès du CISSS du Bas-Saint-Laurent et de l'UQAR;
- Collaboration des organismes régionaux, des huit tables de concertation territoriale âgées et de 25 personnes âgées à la collecte de données;
- Soutien des réseaux et organismes pour l'envoi des formulaires.

DÉFIS

- Répertoire d'innovations autorapportées qui ne permettait pas de bien évaluer le potentiel d'implantation des initiatives au Bas-Saint-Laurent;
- Difficulté d'appliquer l'approche méthodologique choisie pour prioriser les innovations afin de répondre aux constats issus de l'analyse des besoins;
- Cohérence globale entre plusieurs comités aux postures différentes, dont le comité directeur et le comité de recherche;
- Bonne coordination de la vitesse de la recherche et du développement du projet.

Structuration de la démarche

Pour bien structurer la suite de la démarche, plusieurs éléments ont été déterminés tout au long de la phase 1. Tous ces éléments ont été rassemblés dans un **cadre de référence**.

Tout d'abord, afin de s'assurer d'une compréhension commune, le comité directeur a défini certains termes clés : personnes âgées, domicile, personnes proches aidantes, vieillir chez soi. Clarifier ces éléments a permis de s'appuyer sur une définition commune des termes.

L'opérationnalisation de l'approche de recherche-action a également été au centre des discussions, toujours dans l'optique de trouver le bon équilibre entre action (par le biais de services concrets et innovants pour les personnes âgées) et recherche (par le biais de la production et la diffusion de nouvelles connaissances).

Il a été décidé de créer des comités de pilotage au début de la phase 1. Ils ont la responsabilité de coconstruire et de réaliser des projets innovants d'adaptation ou de mise en place d'un service en cohérence avec l'approche de recherche-action.

Ces comités sont composés de trois types de postures :

1. **Expert-es de vécus (personnes âgées ou personnes proches aidantes);**
2. **Chercheur-es;**
3. **Représentant-es d'organisation œuvrant auprès des personnes âgées ou proches aidantes.**

La structure organisationnelle de la démarche *Bien vieillir chez soi* est passée à trois composantes :



Afin de s'assurer de la bonne gouvernance de la démarche, les rôles et responsabilités de chacune de ces instances ont été clairement identifiés dans le cadre de référence.

La mise en place d'une programmation de recherche-action impliquait également de baliser certains éléments tels que :

- Le fonctionnement des comités dans le respect de l'approche de la recherche-action;
- Des échéanciers de réalisation jusqu'en avril 2026;
- L'éthique de recherche et de partenariat;
- La reconnaissance des personnes expertes de vécu;
- Les livrables attendus;
- La propriété intellectuelle;
- Le transfert des connaissances.

Des balises financières ont été établies pour les travaux de chacun des comités de pilotage :

- Pour l'élaboration des projets, un montant de 5000 \$ serait disponible;
- Pour la réalisation des projets, un montant maximum de 125 000 \$ par année pour un maximum de trois ans serait disponible.

La démarche s'est clarifiée au fur et à mesure des discussions, sur plusieurs mois, ce qui a demandé une grande adaptation de toutes les personnes associées. Le travail a demandé plus de temps que prévu, malgré une cadence soutenue des rencontres et le fait qu'il y avait deux ressources à la coordination. Ce temps était nécessaire pour bien structurer les différents aspects et permettre des décisions collectives au sein du comité directeur.

Au fur et à mesure de la structuration de la démarche, la composition du comité directeur a évolué. Deux organisations prestataires de services à une échelle régionale et deux membres du comité de recherche se sont joints au comité directeur :

- Le Centre d'action bénévole Vallée de La Matapédia représentant les Centres d'action bénévole;
- Logis-Aide des Basques représentant les entreprises d'économie sociale en aide à domicile;
- La Chaire interdisciplinaire sur la santé et les services sociaux pour les populations rurales;
- Le Consortium InterS4.

Dès le début de la phase 1, une attention a été portée à l'amélioration continue de la démarche. Dans cette optique, un accompagnement en évaluation évolutive a été mis en place à la fin de la phase 1. Grâce au soutien financier de Innoweave⁷, deux mentors en évaluation évolutive se sont associés au projet. Grâce à des cueillettes de données ponctuelles auprès des différentes parties prenantes, le comité directeur a pu avoir une rétroaction en temps réel pour adapter la démarche en continu et documenter son développement.

Le comité directeur a également souhaité favoriser un partage des connaissances issues des différents projets. C'est une des intentions qui a guidé le choix d'une approche de recherche-action. Voici la définition retenue, calquée sur une définition de l'INSPQ :

« Le transfert des connaissances réfère à l'ensemble des activités et des mécanismes d'interaction favorisant la diffusion, l'adoption et l'appropriation des connaissances les plus à jour possibles en vue de leur utilisation dans la pratique professionnelle et dans l'exercice de la gestion en matière de santé. Ces activités et mécanismes d'interaction prennent forme à l'intérieur d'un processus englobant le partage, l'échange et la transmission de connaissances entre plusieurs groupes d'acteurs œuvrant dans des environnements organisationnels différents. »⁸

Deux objectifs ont été définis pour soutenir le transfert de connaissances⁹:

1. Favoriser l'appropriation des connaissances issues des projets de la programmation de recherche-action par les organisations qui offrent des services aux personnes âgées au Bas-Saint-Laurent.
2. Diffuser les connaissances issues de la mise en place et de la réalisation de la démarche *Bien vieillir chez soi* aux organisations et aux personnes intéressées au Québec.

Une stratégie de transfert de connaissances a été développée au niveau régional. Elle sera complétée lors de la mise en œuvre des projets, quand chaque comité de pilotage aura défini ce qu'il souhaite faire en termes de transfert de connaissances.

⁷ Innoweave. 2023. Évaluation évolutive. Disponible en ligne : <https://innoweave.ca> [consulté le 1^{er} décembre 2023].

⁸ Lemire, N. et al. 2009. Animer un processus de transfert des connaissances, INSPQ, 59 p.

⁹ Cadre de référence de la démarche *Bien vieillir chez soi*, 19 p.

CONDITIONS GAGNANTES

- Définition claire des concepts clés de la démarche, ce qui aide à circonscrire les objets de travail;
- Création d'un cadre de référence rassemblant les balises liées à la gouvernance et à la programmation de recherche-action;
- Clarification des rôles des trois composantes de la gouvernance de la démarche;
- Accès à un financement important pour la réalisation des projets;
- Présence d'une intention d'amélioration continue dès le début de la phase 1;
- Mise en place d'une démarche d'évaluation évolutive permettant de documenter la démarche au fur et à mesure de son développement pour l'adapter en temps réel;
- Respect de la gouvernance partagée en laissant le choix aux comités de pilotage de définir leurs propres activités de transfert de connaissances.

DÉFIS

- Démarche qui s'est clarifiée au fur et à mesure des discussions, ce qui demande de l'adaptation, du temps et une tolérance à « naviguer dans le flou »;
- Approche de recherche-action qui demande une bonne clarification des rôles de chacun et une structure adaptée;
- Appropriation de l'approche de recherche-action et des concepts clés. Tant que cela n'est pas défini, il est plus difficile de se mettre en action. Il est nécessaire de prendre le temps de bien le faire;
- Structuration d'une démarche d'envergure qui prend plus de temps que prévu;
- Cadence rapide et soutenue à chaque étape de la démarche, en dissonance avec le souhait de laisser le temps de bien réaliser chacune des étapes;
- Assurer une cohérence et une diffusion des connaissances pour l'ensemble de la démarche, tout en étant complémentaire et respectueux des rythmes et des choix des comités de pilotage.

La phase 2, s'étalant de l'hiver 2022 à l'hiver 2023, a consisté dans un premier temps à la formation des comités de pilotage par la mobilisation des personnes et organisations participantes. Les membres des comités de pilotage ont par la suite coconstruit les projets et les ont présentés au comité directeur afin de constituer la programmation de recherche-action.

Formation des comités de pilotage

Les comités de pilotage ont été constitués en cohérence avec l'approche de recherche-action, en regroupant des chercheur·es, des représentant·es d'organisation et des expert·es de vécu. Ensemble, les membres des comités¹⁰ :

- Établissent la gouvernance et le fonctionnement du comité;
- Participent activement aux rencontres et en assurent les suivis;
- Coconstruisent et réalisent un projet innovant d'adaptation ou de mise en place d'un service en cohérence avec l'approche de recherche-action;
- Établissent une méthode de suivi et d'évaluation du service déployé;
- Partagent les résultats du projet et contribuent à la stratégie de transfert de connaissances;
- Participent aux activités régionales de la programmation de recherche-action.
- Identifient les organisations fiduciaires qui reçoivent du financement dans le cadre du projet. Ces fiduciaires allaient signer conjointement un protocole d'entente avec le CRDBSL.

Voici les stratégies de recrutement des membres des comités de pilotage selon leur posture, mises en place à partir de décembre 2021 :

Chercheur·es

Un appel de candidatures a été envoyé aux universités québécoises et institutions scientifiques œuvrant sur la question du vieillissement ainsi qu'à des chercheur·es ciblé·es pour leur expertise particulière. Le comité de recherche a aidé dans le processus d'évaluation des candidatures reçues. Le recrutement a posé quelques défis, soit de trouver un·e chercheur·e possédant une expertise concernant l'orientation définie par le comité directeur et acceptant de s'associer à une démarche de recherche-action à réaliser dans la région du Bas-Saint-Laurent.

De nombreuses approches individuelles ont dû être réalisées avant de recruter l'ensemble des chercheur·es. Cela a pris plus de temps que prévu. La dernière personne a été recrutée en décembre 2022, soit un an après le premier appel de candidatures.

Représentant·es d'organisation

Du démarchage a été réalisé auprès d'organisations bas-laurentiennes et québécoises ayant un lien direct avec chacune des orientations. Le but était de rassembler les organisations les plus aptes à développer l'orientation sur un territoire défini, sans ouvrir à une concertation large. Il a été relativement facile de recruter les organisations qui ont eu de l'intérêt à participer, car les projets s'inscrivaient dans leur mission et elles souhaitaient y contribuer. Parfois, elles travaillaient déjà à développer un service en lien avec cette orientation. De nouvelles organisations se sont ajoutées au fur et à mesure du développement des projets.

¹⁰ Cadre de référence de la démarche *Bien vieillir chez soi*, 19 p.

Expert-es de vécu

Le souhait était d'avoir un minimum de deux personnes par comité. Les organisations ont été invitées à identifier des expert-es de vécu. Des contacts ont également été faits directement auprès de ces personnes. Les personnes expertes de vécu devaient être des receveuses potentielles de services. S'il n'était pas possible de recruter des personnes possédant ce profil, il était alors possible de recruter des expert-es de vécu connaissant la réalité des personnes concernées par le service. Elles pouvaient être des personnes âgées ou proches aidantes qui habitent dans la MRC où le service était développé.

Afin de faciliter la participation et la reconnaissance des expert-es de vécu, le comité directeur s'est doté d'un cadre d'attribution d'une compensation financière.

Le recrutement s'est bien déroulé dans certains cas, alors que dans d'autres plusieurs défis sont apparus : problème de santé, difficulté d'utilisation des technologies, manque de disponibilité, mauvaise compréhension de la posture recherchée, difficultés de déplacement, conflits d'horaire ou encore certains profils bien particuliers à trouver. De plus, les critères pour le recrutement des personnes expertes de vécu n'ont pas été clarifiés dès le départ, ce qui a rendu difficile le démarchage.

CONDITIONS GAGNANTES

- Mobilisation de partenaires concernés et motivés par des orientations de projet pour former des comités de pilotage afin de coconstruire puis réaliser des projets innovants d'adaptation ou de mise en place d'un service en cohérence avec l'approche de recherche-action;
- Stratégie de recrutement adaptée à chaque posture des personnes participantes;
- Mise en forme et bonification du cadre de référence balisant la démarche;
- Évaluation des candidatures des chercheur-es par le comité de recherche;
- Développement d'un cadre de reconnaissance de la participation des expert-es de vécu;
- Financement des projets facilitant le recrutement des chercheur-es et des représentant-es d'organismes.

DÉFIS

- Implications et rôles difficiles à bien définir au moment du recrutement;
- Recrutement de chercheur-es intéressé-es à s'inscrire dans une démarche de recherche-action, réalisée au Bas-Saint-Laurent, et ayant des intérêts de recherche correspondant aux orientations déjà définies;
- Recrutement des expert-es de vécu, qui a présenté plusieurs défis compte tenu de la démarche (disponibilité, mauvaise compréhension de la posture recherchée, utilisation des technologies, etc.).

Coconstruction des projets de recherche-action

Une fois les comités de pilotage mis en place, ses membres pouvaient commencer à coconstruire un projet pour répondre à l'orientation suivant les besoins de la communauté. Une première étape consistait à déposer un formulaire d'intention pour le projet, marquant la volonté de tous les membres à œuvrer vers un projet commun sous la forme d'une recherche-action. Durant cette période, les deux agentes de recherche et de développement ont joué un rôle très actif auprès des comités de pilotage, en assurant la coordination et l'animation des rencontres. Voici le contenu du formulaire d'intention :

FORMULAIRE D'INTENTION

- Nom du projet
- Membres du comité de pilotage
- Résumé du projet
- Échéancier
- Budget pour l'élaboration de la proposition de recherche-action
- Mandataire

Une fois le formulaire d'intention déposé, chaque comité avait accès à un financement de 5000 \$ pour soutenir une ressource qui réaliserait la rédaction de la proposition de projet et certaines tâches de gestion. Les comités devaient travailler à la rédaction d'une proposition de projet de recherche-action, selon les aspects suivants :

PROPOSITION DE PROJET DE RECHERCHE-ACTION

- Titre et résumé du projet
- Membres du comité de pilotage
- Contexte et problématique(s)
- Question(s) de recherche
- Objectif(s) visé(s)
- Description du service prévu
- Identification de l'innovation
- Planification de la mise en place du service
- Pérennité du service
- Cadre de recherche
- Méthodologie
- Considérations éthiques
- Résultats attendus
- Transfert de connaissances
- Échéancier et budget

Comme les comités de pilotage étaient composés de trois postures distinctes, chaque personne a dû trouver sa place et sa juste contribution selon son expertise et ses expériences au regard de l'orientation du projet. L'approche de recherche-action présente des particularités par rapport à un développement de projet ou une recherche classique. Chaque personne est invitée à influencer les décisions selon son regard et son expertise. Par exemple, une personne experte de vécu pouvait apporter une information terrain et influencer certains aspects recherche du projet.

Les nouveaux membres étaient rencontrés systématiquement pour leur expliquer cette approche de recherche-action. Une phase d'appropriation a été - et est parfois encore - nécessaire par tous les membres des comités.

Phase 2 | Mobilisation des comités de pilotage et élaboration des projets

Tout au long de la coconstruction des projets, chaque comité a rencontré des défis. Dans la plupart des cas, ces défis et enjeux n'étaient pas prévisibles et ont fait partie du processus de développement des projets. Voici quelques exemples :

- Une grève des professeur-es d'une université a grandement freiné la participation des chercheur-es au développement du projet pendant une période de quelques semaines;
- Un roulement des personnes en soutien à l'élaboration des projets de recherche-action est arrivé dans plusieurs comités, ce qui ralentissait entre autres la logistique des rencontres, la poursuite des discussions et l'écriture des documents. Les agentes de recherche et de développement ont pu offrir un soutien transitoire dans ces situations, en attendant que d'autres personnes soient recrutées;
- Le roulement des membres représente toujours un enjeu, car les nouvelles personnes doivent être informées de l'ensemble de la démarche et des travaux antérieurs;
- La question de la propriété intellectuelle, particulièrement dans le cas de projets liés à des éléments technologiques, a pris beaucoup de temps pour convenir des éléments de contenu. Ce processus a demandé beaucoup d'investissement en temps de la part des ressources des organisations concernées;
- Dans certains cas, des organisations directement impliquées dans le projet prenaient des décisions sans consulter les autres membres du comité, ce qui a pu causer des défis d'arrimage et allait à l'encontre d'une démarche de recherche-action;
- Un comité a eu l'opportunité de déposer une demande de subvention importante pour développer son projet. Il était essentiel de profiter de cette opportunité, bien que cela ait complexifié le travail et ajouté des délais au dépôt du formulaire de projet.

Des enjeux propres aux postures des membres des comités ont également été observés :

- Dans de grandes organisations, certaines décisions demandaient des approbations longues à obtenir, compte tenu de la structure interne;
- Les organisations répondaient quotidiennement aux besoins des personnes et manquaient parfois de temps pour s'impliquer dans une démarche de développement. C'est pourquoi le rythme de la recherche-action a pu être un défi de taille;
- La posture des chercheur-es pouvait être très différente d'un comité à l'autre : certain-es étaient des leaders engagés dans le développement du projet, tandis que d'autres manquaient de temps pour s'investir. Dans tous les cas, ces personnes ont joué un rôle essentiel dans la structuration de la recherche et leur niveau d'implication a eu un impact sur la contribution de la recherche dans le projet;
- Les personnes expertes de vécu avaient parfois des défis d'appropriation de leur rôle. Elles ne se sentaient pas toujours légitimes de donner leur opinion ou de participer aux discussions. Les personnes facilitant l'animation des rencontres devaient être vigilantes et favoriser activement la participation de certaines personnes expertes de vécu;
- Les rencontres en visioconférence ont permis la participation de personnes présentes partout au Québec. Cependant, cela a amené des défis d'utilisation de cette technologie, en particulier pour les personnes expertes de vécu, et des défis humains.

Malgré ces difficultés, le grand engagement des membres des comités leur a permis de coconstruire des projets concrets et structurants pour répondre aux besoins des personnes âgées. La contribution continue des agentes de recherche et de développement et des ressources de soutien a été importante pour assurer l'avancée des travaux jusqu'au dépôt de la proposition de projet de recherche-action. Dans tous les comités, les personnes participantes ont pu apprendre sur la problématique, les besoins des personnes âgées et l'approche de recherche-action.

CONDITIONS GAGNANTES

- Grand engagement de la part des membres des comités de pilotage;
- Accompagnement continu des comités de pilotage par le comité directeur, via les agentes de recherche et de développement, dans la logistique des rencontres, le soutien du processus de coconstruction et la considération de l'approche de recherche-action;
- Élaboration et transfert de documents aux comités de pilotage, pour faciliter et baliser leurs travaux (éthique de partenariat, reconnaissance de la participation des personnes expertes de vécu, formulaire d'intention et formulaire de proposition de projet de recherche-action, etc.);
- Accès à un financement pour embaucher une ressource en soutien à l'élaboration des projets de recherche-action, avec le soutien des agentes de recherche et de développement;
- Agilité des modes de rencontre (présentiel, virtuel ou hybride) pour favoriser la participation selon la composition et les réalités des comités.

DÉFIS

- Différences de cultures d'organisation et de postures (action, recherche et expertise de vécu);
- Maintien d'un rythme commun entre les personnes souhaitant aller plus rapidement dans l'action et celles étant davantage portées sur la recherche;
- Temps nécessaire à la réflexion commune et à la mise à niveau de tous les membres du comité;
- Ressources financières de 5000 \$ insuffisantes pour certains comités;
- Participation équitable de toutes les personnes dans les discussions et les prises de décision;
- Appropriation de l'approche de recherche-action et des concepts clés par les comités de pilotage demandant plus d'accompagnement que prévu;
- Identification des expert-es de vécu et de leur contribution;
- Sentiment de hiérarchie implicite selon la posture (légitimité des prises de parole, orientation du projet, participation aux décisions, intention et agenda des organisations, etc.);
- Manque de temps pour participer aux rencontres et bien s'y préparer;
- Conservation d'une cohérence d'ensemble et de veille à ce que les travaux des comités autonomes restent dans la lignée des grandes orientations définies au départ.

Validation des projets et ententes de financement

Le dépôt des projets de recherche-action était prévu pour le 15 décembre 2022. Le dépôt a demandé davantage de temps pour une partie des comités de pilotage : quatre ont déposé à la date prévue et quatre ont déposé à l'hiver 2023.

Une fois le dépôt effectué, le comité directeur a analysé les propositions de projet. L'intention de l'analyse était de s'assurer de la cohérence de la proposition avec l'orientation de départ et de la conformité avec le cadre de référence de la recherche-action. Pour cela, le comité directeur s'est doté d'une grille d'analyse.

Les huit critères d'évaluation ont été partagés aux comités de pilotage :

1. Le projet répond bien à l'orientation de départ, notamment par les résultats attendus;
2. La présentation du projet permet de comprendre comment le service est innovant;
3. La méthodologie permet de comprendre comment les données sont réinvesties en cours de projet, selon un cycle de recherche-action;
4. La méthodologie permet d'évaluer l'atteinte des résultats attendus;
5. La démarche de coconstruction, par l'ensemble des membres du comité de pilotage, est tenue en compte aux différentes étapes du projet;
6. La pérennité du service est considérée dans l'élaboration du projet et il est prévu que des éléments soient mis en place pour les suites du projet;
7. La réalisation du projet est réaliste au regard de l'échéancier;
8. La réalisation du projet est réaliste au regard des ressources allouées.

Un sous-comité composé de trois membres du comité directeur aux profils complémentaires et représentant différents réseaux a été mis en place pour analyser les propositions de projet. Dans le cas où un projet ne répondait pas de manière satisfaisante à un ou des critères d'évaluation, le comité de pilotage recevait une rétroaction sur les aspects à ajouter et/ou préciser. Le comité pouvait prendre le temps nécessaire pour bonifier le projet et le soumettre à nouveau. Ce processus s'est poursuivi jusqu'à la validation du projet par le comité directeur.

Le processus d'évaluation ne consistait pas à sélectionner les meilleurs projets, le mode d'intégration à la programmation n'étant pas un appel de projets. Tous les projets des comités de pilotage étaient potentiellement acceptés, sous la condition qu'ils respectaient le cadre de référence et l'orientation de l'innovation identifiée par le comité directeur.

Une fois tous les projets déposés, le lancement officiel de la **programmation de recherche-action** a eu lieu le 26 avril 2023. Ce fut l'occasion de dévoiler **un site internet** présentant la démarche, les personnes impliquées dans le comité directeur et les comités de pilotage, ainsi que les huit projets.

Les démarches pour établir les ententes de financement sur la base des projets déposés et acceptés ont été réalisées par la suite. Pour certains projets, l'élaboration des protocoles d'entente pour le financement a présenté des délais importants, car chaque organisation possède sa propre culture en matière d'entente de financement. Créer et signer un protocole commun a demandé du temps et des allers-retours entre les directions des organisations, particulièrement pour le secteur de la recherche.

Dans certains comités, un défi en particulier est ressorti : les questions en lien avec la propriété intellectuelle, qui ont demandé du temps pour être éclaircies. Ce sujet a révélé des divergences entre les organisations, concernant la production et l'utilisation des connaissances ou des produits issus des projets.

Tout au long de l'analyse, de la rétroaction et de l'établissement des ententes, les agentes de recherche et de développement ont joué un rôle important dans la circulation de l'information et la clarification des documents déposés. Leur intention était de s'assurer que les questions étaient bien prises en compte et que les comités trouvaient leur propre réponse, selon le contexte des organisations et les besoins des projets.

CONDITIONS GAGNANTES

- Grande implication des membres des comités de pilotage à toutes les étapes du dépôt, de la rétroaction et de l'établissement de l'entente de financement;
- Processus clair d'analyse des projets : sous-comité avec des personnes aux profils complémentaires, grille d'analyse explicite et critères d'évaluation communiqués aux comités de pilotage;
- Rétroaction dans l'optique de bonifier les projets afin de respecter les objectifs de la recherche-action et non de sélectionner les meilleurs projets, comme dans le cas d'un appel de projets;
- Accompagnement par les agentes de recherche et de développement pour faciliter le processus, sans trouver les réponses à la place des comités de pilotage.

DÉFIS

- Délais dans le dépôt des propositions de projets;
- Émergence d'enjeux imprévus au fur et à mesure de l'élaboration des ententes de financement, causée par la divergence des cultures et des exigences de certaines organisations concernant ce type d'entente;
- Les questions de la propriété intellectuelle, autant dans la production et l'utilisation des connaissances que pour les produits issus des projets;
- Délai entre l'acceptation des projets par le comité directeur, la signature des ententes et la réception des premières sommes pour commencer les projets.

Conclusion

Débutée à l'automne 2019, la démarche de recherche-action *Bien vieillir chez soi* a permis de transformer la volonté de quelques leaders régionaux en une démarche structurante impliquant des partenaires des secteurs de la santé, de la recherche, du monde municipal et du domaine politique, ainsi que des représentant-es des personnes aînées.

Ensemble, ils ont su mettre en place une démarche de recherche-action ambitieuse. Cela a demandé d'identifier clairement des défis concernant le maintien à domicile des personnes aînées au Bas-Saint-Laurent. À travers huit projets, les comités de pilotage ont pu structurer des solutions innovantes visant l'adaptation des services dans la région.

Bien qu'une recherche-action représente un bouleversement de la culture de ce type de démarche partenariale, elle a permis de favoriser la collaboration entre les organismes et le monde de la recherche. Toutes les conditions sont réunies pour que les projets bonifient l'offre de service intersectorielle permettant aux personnes aînées de mieux vivre à domicile, tout en contribuant au développement des connaissances dans ce domaine et à l'appropriation de ces connaissances par les milieux.

Maintenant que la phase d'élaboration des projets est terminée, la mise en œuvre peut débuter. Ce sera assurément l'occasion de découvrir de nouveaux défis dans l'application réelle de ces projets et surtout d'observer des changements concrets dans les structures et auprès des personnes aînées.

Il y a un réel engouement de toutes les parties prenantes concernées par cet enjeu à suivre l'évolution des travaux de la démarche *Bien vieillir chez soi*. Le [site internet](#) permettra de suivre les développements de la démarche et des projets.



Partenaire financier principal



Comité directeur de la démarche *Bien vieillir chez soi*



